



LIBRES PARLERS

Israël/Palestine : le silence tue

Le 11 novembre 2008

Je souhaite réagir à propos d'un sujet délicat, mais qu'il me semble urgent et nécessaire d'aborder.

2008 :

- 110 ans de la LDH - et début de l'immigration juive en Palestine organisée par le mouvement sioniste.
- 60 ans de la DUDH (Déclaration universelle des droits de l'Homme) et 60 ans de la *Nakbah* (« catastrophe ») : 800 000 Palestiniens expulsés de chez eux par la force, parfois le crime, sans que l'espoir du moindre retour leur soit accordé.

2008 :

Déjà trois numéros d'*Hommes & Libertés* (tous très instructifs), mais pas un mot, ni dans les articles, ni dans les dossiers, ni même dans les livres parlés ou les notes de lecture sur Israël/Palestine et le sort dramatique des Palestiniens. Et pourtant : l'occupation est de plus en plus violemment présente, la colonisation expansive (500 000 colons israéliens en Cisjordanie, dont la moitié dans le Grand Jérusalem) et agressive, la circulation plus qu'aléatoire (600 *check points* et barrages flottants), les intrusions et arrestations (très souvent arbitraires) constantes, hommes, femmes, enfants emprisonnés, dont certains en détention administrative : 11 à 12 000 prisonniers politiques (contre 14 000 en Chine pour 1 300 000 000 habitants) dont 40 élus et membres du gouvernement palestinien, et ce dans des conditions souvent en contradiction avec les conventions de Genève. Le Mur qui progresse toujours aussi illégalement, détruisant et volant les terres palestiniennes au profit des colons israéliens qui récupèrent l'eau et la terre des Palestiniens

« Pour faire
parvenir
vos réactions
à la rédaction,
envoyez un mail
à : [hommes.
libertes@ldh-
france.org](mailto:hommes.libertes@ldh-france.org) »

et les agressent pour étendre leur emprise sur « Eretz Israël » sous la protection de l'armée d'occupation.

2008 :

Les occasions de s'exprimer hélas n'ont pas manqué :

- la poursuite accélérée de la construction de colonies « légales » et illégales, du Mur, des intrusions agressives chez les habitants, l'installation de barrages et couvre-feux, les arrestations arbitraires brutales... bien sûr. Mais aussi :
 - les bombardements et le blocus de Gaza, qui affame les Gazaouis et exacerbe les tensions internes et les tentations extrêmes ;
 - la construction du tramway par les entreprises françaises Alstom et Veolia pour relier Jérusalem aux blocs de colonies au détriment des Palestiniens ;
 - la condamnation, par un tribunal militaire et après trois ans de prison, de Salah Hamouri, jeune franco-palestinien, à sept ans de prison, faveure accordée sous le chantage de « plaider coupable » ou peine (indéfiniment) plus longue. Le motif : être passé devant la maison d'un chef du parti israélien ultra-religieux Shaas avec, bien sûr, « l'intention de le tuer »...
 - sans oublier, parmi les livres publiés sur le sujet en 2008, trois livres d'auteurs juifs israéliens : Michel Warschawski (militant franco-israélien), *Programmer le désastre - la politique israélienne à l'œuvre* (éditions La Fabrique) ; Avraham Burg (ancien président de la Knesset), *Vaincre Hitler - pour un judaïsme plus humaniste et universaliste* (Fayard) ; Shlomo Sand (historien israélien), *Comment le peuple juif fut inventé* (Fayard).
- Et, bien sûr, la mort de Mahmoud Darwich, l'immense poète palestinien dont la vie d'exil, d'engagement et d'écriture est une métaphore flamboyante du drame palestinien.

Je le sais, les urgences sont multiples et les sujets de fond nombreux, mais là, cette année, après si longtemps : rien du tout, ce n'est pas assez.

Les combats de la Ligue s'organisent contre l'injustice, l'arbitraire, la colonisation et l'oppression des peuples, la prison comme seule solution aux problèmes de la société, la prison préventive ; pour la défense des droits fondamentaux, des droits politiques et sociaux, pour la défense des plus faibles et l'égalité des droits. Tous combats qui trouvent leur justification dans la question Israël/Palestine. Emile Zola redirait « J'accuse » à tous les pouvoirs qui couvrent les mensonges, Madeleine Rebérioux crierait encore plus fort « *Trop c'est trop* » et Stéphane Hessel continue à nous dire, de sa voix généreuse et doucement ferme, qu'il faut enfin rendre justice aux droits des Palestiniens.

Pas de paix sans égalité des droits, quitte à ce que la solution « utopique » d'un Etat unique - qui aurait peut-être dû être le projet initial - reste la seule issue possible, entre autres face au dérèglement dramatique des sociétés palestinienne et israélienne.

Les Palestiniens ne sont pas plus parfaits que nous. Cette population était cependant accueillante, douée d'une patience et d'une vitalité admirables, ni nationaliste ni raciste. Jusqu'à ce que l'histoire juive, assortie du crime d'Européens et de la lâcheté de l'Europe et des Etats-Unis, les rattrape très injustement. Ils auraient pu disparaître comme les Aborigènes d'Australie ou les Indiens d'Amérique, se noyer dans le monde arabe comme le voulait la politique de « transfert » israélienne. Mais voilà, ils résistent... Et c'est bien ce qu'on leur reproche.

**Jacqueline Charretier,
présidente de la section LDH
d'Uzès et Sainte Anastasie**





Rapport Hammarberg : la France, pays de violations massives et persistantes des droits de l'Homme

Comme son prédécesseur Alvaro Gil Robles en 2006, Thomas Hammarberg, Haut Commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, dresse un constat accablant de l'état des droits de l'Homme dans notre pays, qui confirme hélas toutes les critiques émises depuis des années par nombre d'associations, dont la LDH.

Nos gouvernants se flattent de représenter le « pays des droits de l'Homme ». Derrière leurs discours angélistes, voici les faits. Toutes les personnes en situation de fragilité, de dépendance ou de marginalité, loin d'être protégées contre les risques d'atteintes aux droits induites par leur état, sont l'objet de discours, de politiques et de pratiques administratives qui augmentent ces risques et les placent dans des situations inadmissibles et parfois inhumaines. C'est le traitement indigne réservé aux détenus dans les prisons françaises, aux étrangers « retenus » dans les centres de rétention, aux demandeurs d'asile traqués autour de Calais avec hélicoptère, projecteurs et chiens policiers ; ce sont les conditions de vie honteuses et discriminatoires qui sont faites si souvent aux Rroms et aux Gens du voyage ; c'est la

Pour trouver des informations relatives à ce rapport, voir <http://www.ldh-france.org/Rapport-Hammarberg-la-France-pays>.

violation délibérée des normes internationales qui protègent les mineurs face à la justice ; ce sont les pressions et les menaces sur les personnes qui se plaignent de violences policières ; c'est aussi le mépris dans lequel est tenue la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, voix indépendante chargée de rappeler le gouvernement aux exigences du respect des droits.

Tout cela vient après une longue série de scandales : le charter de la honte pour les Afghans de Calais, auquel le gouvernement n'a renoncé que devant l'indignation partagée notamment par le récent prix Goncourt ; les violences dans le centre de rétention de Vincennes, liées à des conditions de détention administrative indignes d'un Etat de droit ; les attaques contre la Cimade qui précisément assiste les étrangers dans les centres de rétention ; le fichage généralisé institué par le

décret créant « Edvige », retiré sous la pression d'une large mobilisation citoyenne mais dont la métastase « Edvige 2 » est déjà annoncée... Cette suite de coups portés aux droits, aux libertés et à leurs garanties n'a que trop duré. La France, qui assure la présidence de l'Union européenne, est aujourd'hui montrée du doigt par le Conseil de l'Europe comme un pays dont les gouvernants violent sans cesse davantage, et délibérément, les standards européens de protection des droits de l'Homme. Et les défenseurs des droits, les « délinquants de la solidarité », les associations qui assistent les victimes des violations des droits, sont stigmatisés, menacés, déstabilisés, et désormais systématiquement privés d'une part croissante de leurs moyens d'action.

La Déclaration universelle des droits de l'Homme, adoptée à Paris le 10 décembre 1948, a eu 60 ans il y a une poignée de semaines. René Cassin aurait honte de ce que font aujourd'hui ceux qui nous gouvernent de cet héritage qui nous oblige tous.

**Communiqué de la Ligue
des droits de l'Homme
(20/11/2008)**

Erratum - Une erreur s'est glissée dans le numéro d'H&L n°143 «Laïcité» (juillet-août-septembre 2008), en page 62 (article «Zola au Panthéon, la quatrième affaire Dreyfus»). L'inhumation d'Emile Zola s'est déroulée au cimetière de Montmartre et non pas, comme mentionné, au cimetière de Montparnasse. Avec toutes nos excuses.

